COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE GÉOGRAPHIE

Institut de Géographie - 191 rue Saint-Jacques - F.75005 Paris

association créée en 1920 à l'initiative de l'Académie des Sciences

Le bureau du Comité national français de géographie (CNFG) s'alarme des interventions des forces de l'ordre à l'intérieur des enceintes universitaires et d'une situation qui conduit aux fermetures d'établissements empêchant la mission première de l'université : transmettre des savoirs et contribuer à la vie démocratique. Des personnels et des étudiant·es étrangers à la mobilisation ont été pris dans ces opérations. Plusieurs témoignages font état de blessures.

Le droit est pourtant clair. Le code de l'éducation confie au seul chef d'établissement la responsabilité du maintien de l'ordre dans les enceintes et locaux universitaires (art. L. 712-2 et R. 712-1 et suivants) : hors flagrant délit ou réquisition de l'autorité judiciaire, la force publique n'y pénètre que sur sa demande expresse, pour un objet et une durée déterminés. Ce régime n'est ni un privilège corporatiste ni une survivance médiévale. Il garantit que la discussion, y compris contradictoire et conflictuelle, puisse se tenir sans être arbitrée par la force. Une université dans laquelle la police entre pour mettre fin à une assemblée générale cesse d'être un lieu de débat.

Le bureau du CNFG s'associe aux prises de position des sociétés savantes, des associations disciplinaires, des composantes et des assemblées de personnels qui ont alerté ces derniers jours. Il appelle la communauté géographique - enseignant·es-chercheur·ses, chercheur·ses, personnels d'appui, doctorant·es et étudiant·es - à la vigilance et au soutien de celles et ceux qui subissent ces interventions.

Le bureau du CNFG